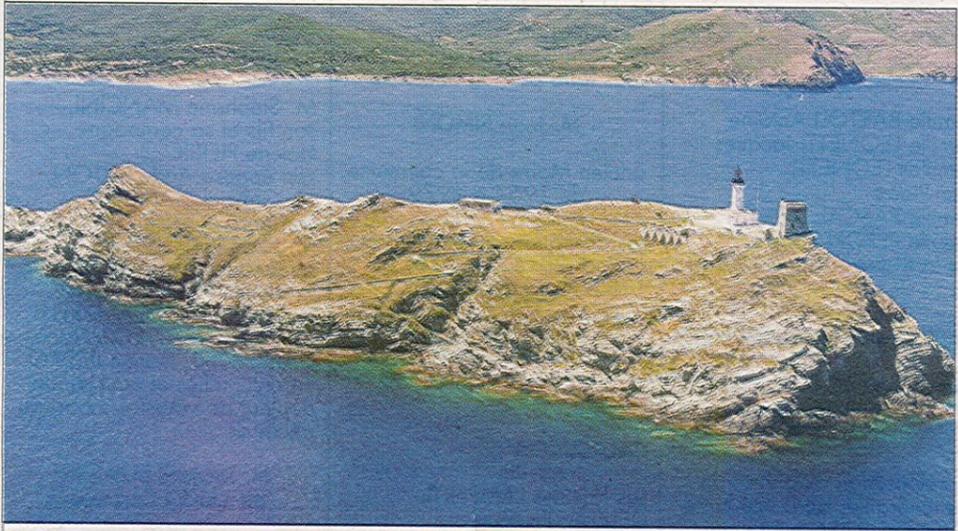


## 24 heures en Corse



### PARC MARIN

#### Baptême de l'eau pour l'enquête publique

L'enquête publique pour la création du Parc marin du Cap Corse et de l'Agriate vient d'être lancée. Des associations écologiques, dont U Levante, regrettent de ne pas voir y figurer l'avis du Conseil national de protection de la nature (CNP). Celui-ci demande notamment que la création du parc n'affaiblisse pas, en temps, moyens et missions, la réserve naturelle des îles Finocchiarolla.

Que ces moyens espérés soient rapidement mis en œuvre pour ne pas décevoir les attentes locales, que le plan de gestion permette de disposer d'éléments de connaissance plus fournis sur les ressources et les pressions exercées sur ces ressources, qu'une réflexion soit menée pour définir le "développement durable" en milieu marin et littoral du projet. Il préconise également que le périmètre du Parc soit étendu au nord du Cap Corse jusqu'à la frontière maritime avec l'Italie, afin d'inclure la zone du rocher des Veuves.

Pendant l'enquête publique, des observations seront certainement faites en ce sens.